

Saisie au Luxembourg ?
Ce n'est pas exclu !
L'administration dispose
de pouvoirs étendus. p.15

■ Cash-Cash |

Attachez vos ceintures !

Commentaire Yves Cavalier

Après les quelques années d'euphorie du début des années 80, et alors que les OPA et les fusions faisaient grimper les cours et les indices boursiers un peu partout dans le monde, un observateur très médiatique de l'époque fit une prophétie : "Attachez vos ceintures", annonça-t-il à qui voulait bien l'écouter. "Il faut s'attendre à de sérieuses turbulences sur les marchés financiers." C'était à l'automne, quelques semaines avant le 19 octobre 1987, le jour d'un des krachs boursiers les plus spectaculaires de l'histoire de Wall Street et de la planète finance. Ce "lundi noir" avait notamment pour origine une surévaluation des marchés financiers alors que le dollar commençait à fluctuer fortement dans un contexte de hausse des taux d'intérêt. Il a donc fallu ce choc avant qu'on ne réalise que les conditions d'une hausse raisonnable des marchés boursiers n'étaient plus réunies.

Roland Leuschel, celui qui avait effectivement fait le bon pronostic et qu'on baptisait à l'époque le "gourou de la BBL" (devenue ING), en tira une gloire certaine et fut très écouté de longues années encore avant de vivre une retraite heureuse sur les rives lusitaniennes du Tage. Pourquoi ce rappel ? Parce que le mérite de ce gourou avait été d'attirer l'attention sur les phases de changement, un peu comme lorsqu'en avion on pénètre une zone nuageuse de turbulences. Le danger, c'est le changement. Et c'est pour cela que Leuschel recommandait d'"attacher sa ceinture". Il faut se préparer. Pas forcément au pire mais à des chocs qui peuvent être violents.

Aujourd'hui, nous sommes dans une zone de changement et donc peut-être de turbulences. On vient de vivre une forte inversion des rapports des changes entre la zone euro et la zone dollar. On n'en a sans doute pas encore perçu tous les impacts. Et surtout on aborde une phase de remontée des taux aux Etats-Unis et cela aussi risque d'avoir des conséquences dont on n'a pas encore mesuré toutes les facettes. Les conditions d'une poursuite raisonnable de la hausse des Bourses sont-elles encore réunies ?

■ Placements

L'avenir de la planète

► Funds for Good commercialise un fonds sur les énergies propres.

Funds for Good est un concept original. Il s'agit d'un fonds qui distribue d'autres fonds. Ces promoteurs ne sont donc pas des gestionnaires. De plus, il a une particularité: ce sont les promoteurs eux-mêmes qui acceptent de rétrocéder une partie de leur commission pour soutenir des projets financés par un fonds philanthropique logé à la Fondation Roi Baudouin. Ces projets sont essentiellement des microcrédits en Belgique. Après avoir proposé un fonds mixte de droit luxembourgeois dont les avoirs sont gérés par la Banque de Luxembourg, Funds for Good propose aujourd'hui un fonds sur les "clean technologies" géré par Capricorn Venture Partners, société basée à Louvain depuis les années 70. Il s'agit d'un fonds qui investit au niveau mondial. "Dans le contexte environnemental actuel, les entreprises doivent produire plus mais avec moins de ressources. Elles sont, par ailleurs, soumises à des contraintes de plus en plus lourdes concernant les émissions

Épinglé

Investir pour le bien

Impact. En souscrivant à cette SICAV, les investisseurs permettent à leur investissement d'avoir un impact social dans la durée puisque les commissions de distribution qui sont octroyées sur base d'une rétrocession des frais de gestion que les gestionnaires perçoivent chaque année sont en partie redistribuées. "Tant que le client est investi, l'impact est généré par le parrainage, sans coût supplémentaire pour l'investisseur, ni concession quant à son rendement comme c'est le cas dans les fonds solidaires. Il s'agit donc d'une forme de don qui est récurrent", note Nicolas Crochet. (I. de L.)



REPORTERS/SCIENCE PHOTO LIBRARY

de gaz à effet de serre. Il existe des entreprises qui créent des solutions qu'elles mettent à la disposition d'autres sociétés pour répondre à ces exigences environnementales. C'est dans ces sociétés que le fonds de Capricorn Venture Partners investit", explique Nicolas Crochet, managing partner du fonds Funds for Good.

Ces nouvelles technologies seraient à la source d'une nouvelle poche de croissance comme l'ont été, en leur temps, les sociétés automobiles ou de chemin de fer. On constate que ces entreprises sont surtout implantées en Europe. Les pays scandinaves sont particulièrement précurseurs dans ce domaine. "L'Europe est à l'avant-garde dans ce domaine et le fonds est principalement investi dans des sociétés européennes. Au niveau de la taille de ces entreprises, la composition du fonds est équitablement répartie entre les grandes, moyennes et petites capitalisations. Toutes les sociétés présentes dans le fonds sont cotées en Bourse", ajoute Nicolas Crochet.

Mais qui sont ces sociétés actives dans les énergies propres? Il y a plusieurs domaines d'activité dans lesquels ces entreprises peuvent agir: la production d'énergie, la pollution, l'émission de CO₂, les changements climatiques, la rareté

de l'eau, la sécurité alimentaire, la perte de biodiversité ou encore la déforestation. A titre d'exemple, la société autrichienne Andritz est active dans le domaine des énergies renouvelables et plus spécifiquement dans les équipements d'énergie hydraulique ou de biofuel mais aussi dans des produits destinés à l'industrie du papier.

La société allemande Centrotec s'occupe, quant à elle, de produire des chaudières à condensation et des systèmes de ventilation.

Autre exemple belge, la société Melexis qui est spécialisée dans les semi-conducteurs et les senseurs pour l'industrie de l'automobile. Aux Pays-Bas, le fonds a identifié la société Arcadis qui offre des services de consultation en purification de l'eau et en "green building".

Le fonds est assez concentré puisqu'il ne comprend que 20 à 30 valeurs. "Dans ce fonds, les mêmes critères d'exclusion que ceux pratiqués dans le fonds de pension de l'Etat norvégien sont appliqués. Ce n'est pas un fonds ISR mais ces critères d'exclusion, l'univers d'investissement et la rétrocession de nos commissions de gestion lui donnent un caractère particulièrement éthique", reconnaît Nicolas Crochet.

Isabelle de Laminne